



Site Internet: WWW.SAINTE-FELICITE.COM

SOMMAIRE:

- MESSAGE DE LA COORDONNATRICE EN LOISIRS
- CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS
- INFO-MUNICIPALITÉ
- LE CHAUFFAGE AU BOIS
- PROFS À DOMICILE
- CONCOURS ACCORD D

DEMANDES DE PANIERS DE NOËL MAINTENANT DISPONIBLES !!!

VOUS POUVEZ VOUS LES PROCURER AUX
BUREAUX MUNICIPALE ET À L'ÉCOLE.

Vous devez poster votre
demande avant le 11 novembre
2011.



Recherche d'un employé

La municipalité de Sainte-Félicité est présentement à la recherche d'un employé pour combler le poste de responsable en loisirs. Cette personne aura comme responsabilité de travailler à plusieurs tâches comme de celle de surveillant et d'animateur au gymnase de l'école. Animateur à l'arcade du centre sportif et d'effectuer quelque travaux de conciergerie.

Ce poste est pour une durée de 26 semaines à raison de 37 heures semaines.

Vous devez être disponible les soirs et les fins de semaine.

Être autonome et ponctuel.

Être flexible et polyvalent.

Avoir de la facilité a communiqué avec les jeunes.

Être capable de travailler en équipe.

Être admissible au programme de subvention salariale d'emploi Québec.

Vous devez déposer votre C.V au bureau municipale de Sainte-Félicité **avant le 4 novembre 16h00** à l'attention de Marie-Josée Lapointe animatrice en loisirs . Pour plus d'information téléphoner au (418) 733-1399.

Merci !!!

Je tiens à remercier sincèrement les pompiers de la caserne de Sainte-Félicité, le Salon de coiffure Merlin et tous ses clients et clientes de m'avoir appuyé lors du Défi têtes à prix 2011. Avec votre aide, j'ai pu amasser une somme de 603,01\$.

Encore merci

Florianne Lesquir
Sainte-Félicité

Message de la coordonnatrice en loisirs

Bonjour, mon nom est Marie-Josée Lapointe et je suis en poste depuis le 6 septembre dernier. Jusqu'à maintenant, j'ai pris connaissance de la dynamique de plusieurs comités et organismes en matière de loisirs. Je me rend compte que beaucoup de bénévoles sont actifs dans la communautaire à Sainte-Félicité.

De mon côté, je supporte les actions déjà mises en place et j'ai bien l'intention de revitaliser quelques projets mis de côté et de vous offrir de nouvelles activités bien intéressantes. À ce sujet, le gymnase de l'école est à votre disposition comme par le passé et il n'en tient qu'à vous de profiter des installations du gymnase de l'école pour pratiquer vos sports et loisirs favoris.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour réserver une case dans l'horaire.

Il me fera plaisir de vous informer sur tout ce qui concerne les activités et services dans notre localité ou de vous aider dans vos démarches afin d'en créer de nouvelles.

Marie-Josée Lapointe. À votre service!
(418) 733-1399

novembre 2011

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	 7	8	9	10	11	12
13	 14	15	16	17	18	19
20	 21	22	23	24	25	26
27	 28	29	30			

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

- 05- Soirée du Club des 50 ans et plus: 20 h 30 au sous-sol de l'église
- 07- Réunion du conseil: 19 h à la salle Alphonse-Simard du centre Sportif de Sainte-Félicité.



récupération



ordures

LE PETIT JOURNAL

Concepteur et rédacteur:

Pierre Simard

Messagerie :

lepetitjournal@globetrotter.net

Téléphone : (418) 733-8127

Vous pouvez nous faire parvenir des articles et des textes par courrier électronique avant le 16 de chaque mois. Merci!

Un petit mot du comité des loisirs

Le comité des loisirs souhaite remercier toute la population pour leur générosité suite à la vente de billets de l'an dernier. Comme nous vous l'avions mentionné, la somme amassé serait destiné à l'acquisition d'une table de billard neuve, ce qui à été fait.

Cette année encore, nous sollicitons votre générosité par la vente de billets effectué par nos jeunes eux-mêmes afin de procurer à ceux-ci une Wii , une Xbox ainsi que des jeux afin de développer leur participation à des jeux de groupe.

Le comité des loisirs vous remercie à l'avance et vous disent un grand merci pour nos jeunes.

Le comité des loisirs

PUBLICATION MUNICIPALE
OCTOBRE 2011

CUEILLETTE DES GROSSES VIDANGES D'AUTOMNE

Bouffard Sanitaire inc. fera la cueillette des grosses vidanges d'automne les 31 octobre 2011 et le 1^{er} novembre 2011. Nous vous demandons d'en profiter pour le ménage de votre cour.

Les pneus, les matériaux de construction, les huiles ne sont pas acceptés.

Merci de votre collaboration.

HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

L' horaire D'OUVERTURE du bureau municipal :

LUNDI AU JEUDI
8H00 À 11h15 et 12h30 à 16h00

**NON RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LOCATION DE LOCAUX DU CENTRE SPORTIF
SAINTE-FÉLICITÉ AUX ATELIERS LÉOPOLD DESROSIERS**

Le bâtiment est situé dans la zone 5-L selon le plan de zonage de la réglementation d'urbanisme . Dans une zone, seuls les usages de type loisir intérieur, extérieur léger, extérieur de grande envergure et les services communautaires de nature locale sont autorisés.

Les classes d'usages comprenant le déchetage de documents papiers, l'emballage de briquettes, les ateliers de menuiserie pour travaux de finition de pièces artisanales et le lavage et le séchage de tapis ne sont pas autorisés dans cette zone et sont incompatibles selon le plan d'urbanisme où l'affectation du sol est loisirs.

Les modifications au bâtiment nécessitent des plans d'ingénieur et d'architecte et de plus les coûts élevés pour rendre conforme le bâtiment à la réglementation d'urbanisme.

Les Ateliers Léopold Desrosiers louaient le bâtiment temporairement en attendant leur projet de construction dans la zone industrielle de la municipalité.

Le conseil municipal a décidé de ne pas renouveler le bail qui prendra fin le 31 octobre 2013.

**AIDE FINANCIÈRE DU PACTE RURAL POUR LE SOUTIEN AU COMITÉ DE
DÉVELOPPEMENT**

Le comité de développement de Sainte-Félicité a reçu un montant de 2,613.64\$ dans le cadre du Programme d'aide du pacte rural-PNR II-Soutien aux comités de développement.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi le 7 novembre 2011 à 19h00 à la salle Alphonse-Simard du Centre Sportif Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité.

Cercle de Fermières Ste-Félicité

Attention Attention Attention

Le Cercle de Fermières de Ste-Félicité est en période de recrutement. Si tu as le goût de tricoter, coudre, broder, tisser, placoter et échanger sur la condition féminine où te faire de nouvelles Amies , viens te joindre à nous, tous les 2e mardis du mois le soir à 19 h et pour les cours les mardi après-midi dès 1 h au 198 boul. Perron. Pour t'inscrire où information téléphone à Solange 418-733-4264, responsable du recrutement

Bingo cadeaux OLO- Fermières

Bingo cadeaux, organisé par le Cercle de Fermières Ste-Félicité au profit de la Fondation OLO (oeuf-lait-orange pour les femmes enceintes à faible revenu) le samedi **5 novembre** à 13 h 30, à la salle Alphonse-Simard du Centre Sportif, à cette occasion nous ferons le lancement du dernier livre de recettes des Fermières avec dégustation.

Bienvenue à tous !



Membres de l'exécutif

Dominique Gosselin, président
Alain Gauthier, vice président
Gilles Pelletier, trésorier
Guynette Harrisson, secrétaire

Magella Marceau, administrateur
Pierre Simard, administrateur
Danièle Lefrançois, administrateur
Claude Thibeault, administrateur

Vous êtes les bienvenue si vous aimeriez vous joindre à nous!

Club des 50 ans et Plus

Soirée mensuelle du Club des 50 ans et Plus de Sainte-Félicité, le samedi 5 novembre 2011 à compter de 20 heures 30 au sous-sol de l'église. Musique: Denise et Jean-Guy. Prix de présences au cours de la soirée. Bienvenue!

Les cartes de membres 2012 du Club des 50 ans et Plus de Sainte-Félicité sont maintenant en vente. Prix: \$20.00 Bien vouloir vous présenter chez madame Jacqueline Sioui au 263 boul. Perron ou communiquez au 418-733-4576.

Francine Gagnon, secrétaire du Club

Le chauffage au bois

Des professionnels pour installer et inspecter

- § Faites installer le foyer ou le poêle à bois ainsi que la cheminée par un professionnel.
- § Faites inspecter le foyer et la cheminée au moins une fois par an par un professionnel.
- § Faites inspecter la cheminée si le mur derrière le poêle à bois devient chaud.

Le ramonage pour éliminer la créosote

- § La créosote est un dépôt croûteux formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.
- § Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent les risques d'incendie.
- § Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passer.
- § Utilisez du bois de qualité et bien sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- § Brûlez du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- § Faites brûler peu de bûches à la fois.
- § Faites entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et causant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.
- § Évitez d'utiliser les bûches ou additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

Du bon bois bien entreposé

- § Choisissez du bois bien sec en vérifiant la présence de larges fissures aux extrémités des bûches.
- § Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.
- § Couvrez les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote.
- § Entrez seulement quelques brassées à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.

Un appareil utilisé de façon sécuritaire

- § Évitez de brûler du bois traité ou peint, du plastique et autres déchets. Les produits toxiques dégagés augmentent la formation de créosote et peuvent vous empoisonner.
- § N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou un allume-barbecue pour démarrer un feu.
- § Cessez l'utilisation de l'appareil si le verre de la porte est fendu ou brisé.
- § Utilisez toujours le pare-étincelle lorsqu'on brûle du bois.
- § Ne suspendez pas d'objets à l'âtre comme des bas de Noël. Ils pourraient prendre feu.
- § Installez les décorations de Noël ou d'Halloween loin des appareils de chauffage.
- § Éloignez les objets combustibles de l'appareil.
- § Assurez-vous que les matériaux du sol et du mur près de l'appareil soient non combustibles.
- § Assurez-vous que la maçonnerie à l'intérieur du foyer est intacte.
- § Assurez-vous qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.

D'autres précautions importantes

- § Disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures
- § Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher.
- § Installez un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, incluant le sous-sol.
- § Installez un avertisseur de CO près du foyer ou du poêle à bois.

Si le feu prend dans la cheminée...

- § Fermez la clé;
- § Sortez immédiatement;
- § Composez le 9-1-1 de chez un voisin

Profs à domicile Bas-Saint-Laurent à la Gaspésie/Côte-Nord grandit son territoire



Depuis mars 2010, Profs à domicile Bas-Saint-Laurent offrait un service de cours privés à domicile pour les élèves du primaire et du secondaire, aux heures flexibles et choisies par les parents, plus un volet de cours privés pour la population. Le service s'étendait de La Pocatière à Rimouski en passant par le Témiscouata.

Depuis septembre 2011, Profs à domicile Bas-Saint-Laurent s'apprête à conquérir les marchés de la Gaspésie et de la Côte-Nord. Ayant pris soin de s'informer, l'entreprise a compris rapidement que de nos jours la réussite scolaire est une nécessité. Les enseignants font tout leur possible, les parents font de leur mieux mais se sentent souvent dépassés ou démunis devant les nouveaux programmes d'enseignement ou sont simplement fatigués après une longue journée de travail.

Face aux bulletins scolaires médiocres et l'augmentation du décrochage scolaire le problème devient urgent. La solution est simple et justifiée : un soutien pédagogique complémentaire et professionnel à domicile, avec des professeurs qualifiés qui répondent aux besoins des parents et qui favorisent l'estime de soi et le sens de l'organisation chez l'enfant.

Profs à domicile Bas Saint-Laurent offre des cours en français, mathématiques, sciences, anglais pour les élèves du primaire et du secondaire. En plus du volet d'aide aux études aux élèves " Profs à domicile Bas Saint-Laurent" offre des cours particuliers aux adultes à la recherche de nouvelles connaissances aussi variées que l'anglais, l'espagnol, la peinture, la musique ou l'initiation à internet, etc. Des cours peuvent aussi être créés sur mesure pour répondre à de simples besoins comme savoir classer ses photos numériques ou communiquer par courriel avec ses enfants.

Profs à domicile Bas Saint-Laurent c'est vraiment le coup de pouce qui fait la différence.

Pour plus d'information :

Web : www.profsadomicilebsl.com

Téléphone : sans frais au 1-855-263-1800 ou 418-860-4128

Courriel : profsadomicile@videotron.ca



Desjardins
Caisse populaire
du Rivage et des Monts

Centre de Services de Sainte-Félicité

Concours
« Accord D un choix gagnant ! »



À gagner

- 1 tablette numérique
- Votre financement jusqu'à concurrence de 2 000 \$!

Comment participer ?

- Remplissez le [formulaire d'inscription](#) et courez la chance de gagner une tablette numérique.
- Obtenez un financement directement en magasin et courez la chance de gagner la valeur de votre financement, et ce, jusqu'à concurrence de 2 000 \$

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre caisse au 418-733-4506 ou visitez le www.desjardins.com